Fonds de Placement Immobilier BTB

TSX : BTB.UN

Les personnes et leurs histoires sont au coeur de notre succès.

Aperçu de BTB

Pour la période de trois mois close le 30 septembre, 2026 ou au 30 septembre, 2026.

72	5,9 M	1,3 G$	90,7 %
Propriétés	Pieds carrés	Total de l'actif	Taux d'occupation
31,5 M$	17,9 M$	18,9 M$	17,8 M$
Produits locatifs	Résultat d'exploitation net (REN)	REN selon la comptabilité de trésorerie [1]	REN selon la comptabilité de trésorerie du portefeuille comparable [1]
9,3 ¢	8,8 ¢	57,4 %	5,63 $ IFRS
FPE ajustés par part [1]	FPEA ajustés par part [1]	Taux total d'endettement [1]	Valeur nette des actifs par unité
7,5 ¢	85,2 %	8,2 %	325 M$
Distributions par part	Ratio de distribution du montant ajusté des FPEA [1]	Rendement de distribution	Capitalisation boursière (prix unitaire à 3,65 $)

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS.
Se référer à la section *Mesures financières non conformes aux IFRS* de ce document.

Top 10 de nos clients

En date du 30 septembre, 2026.

Canada · Québec · Walmart · NORS · Bristol Myers Squibb · BBA · Loblaw Companies Limited · WSP · Intrado · KOREOUTDOOR

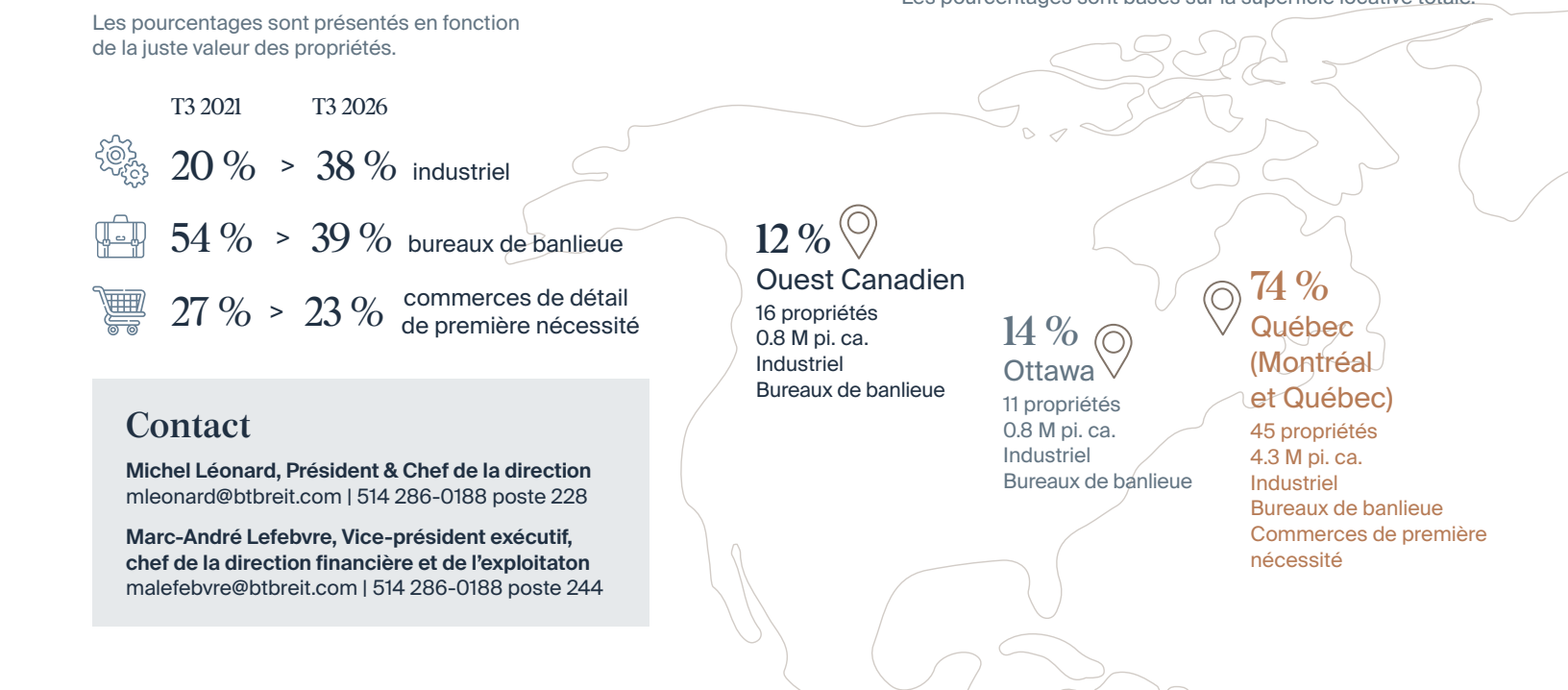
Évolution de la composition du portefeuille

Les pourcentages sont présentés en fonction de la juste valeur des propriétés.

	T3 2021		T3 2026	
	20 %	>	38 %	industriel
	54 %	>	39 %	bureaux de banlieue
	27 %	>	23 %	commerces de détail de première nécessité

Portefeuille BTB par secteur géographique

En date du 30 septembre, 2026.
Les pourcentages sont basés sur la superficie locative totale.



12 % Ouest Canadien
16 propriétés
0.8 M pi. ca.
Industriel
Bureaux de banlieue

14 % Ottawa
11 propriétés
0.8 M pi. ca.
Industriel
Bureaux de banlieue

74 % Québec (Montréal et Québec)
45 propriétés
4.3 M pi. ca.
Industriel
Bureaux de banlieue
Commerces de première nécessité

Contact

Michel Léonard, Président & Chef de la direction
mleonard@btbreit.com | 514 286-0188 poste 228

Marc-André Lefebvre, Vice-président exécutif, chef de la direction financière et de l'exploitaton
malefebvre@btbreit.com | 514 286-0188 poste 244

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les termes et mesures suivants utilisés dans le présent document, incluant, mais sans s'y limiter : **Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie, REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie, Fonds provenant de l'exploitation (« FPE ») et FPE ajustés, Fonds provenant de l'exploitation ajustés (« FPEA ») et montant ajusté des FPEA, FPE et FPEA par part et FPE ajustés et FPEA ajustés par part, Ratio de distribution des FPE et des FPEA et Ratio de distribution des FPE ajustés et des FPEA ajustés, et Ratio d'endettement total,** y compris toute information par part le cas échéant, sont des mesures financières non conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Pour les définitions complètes et les rapprochements de ces mesures non conformes aux IFRS, se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion de BTB pour le trimestre clos le 30 septembre, 2026, daté du 10 novembre, 2026. Le rapport de gestion est disponible sur le site Web SEDAR+ des Administrateurs canadiens de la sécurité (« CSA ») à l'adresse www.sedarplus.ca et sur notre site Web à l'adresse www.btbreit.com.

Des explications sur la manière dont ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent des informations utiles aux investisseurs et à des fins supplémentaires, le cas échéant, pour lesquelles le Fonds utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS, sont également incluses dans le rapport de gestion. Les IFRS sont des normes internationales d'information financière définies et publiées par l'IASB, en vigueur à la date de ce document.

La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les mesures financières non conformes aux IFRS soient clairement définies et qu'elles ne se voient pas attribuer une pondération supérieure à celle des mesures conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS mentionnées, qui sont rapprochées avec la mesure IFRS la plus similaire dans le rapport de gestion, le cas échéant, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et ces mesures ne peuvent être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs.